

2008

EXCLUSIF ! Edition spéciale Dossiers grand surfaces

Dénoncer les concentrations de pouvoir !

Créer une nouvelle société sur valeurs humaines



2 PAGES SPÉCIALES

Quel bilan sur 60 années de grande distribution?



Connaissez vous l'histoire de la poste ?

Elio Di Rupo au nom du gouvernement fait passer la loi sur les entreprises publiques autonomes et les sociétés anonymes de droit public en 1991 . Objectif : limiter les coûts. Conséquence: 10.000 emplois perdus au cours des années 90. En 2005 : Le gouvernement libéral-socialiste privatise la Poste.

La fin du service public est le début des bénéfices. Depuis sa privatisation, la Poste rapporte. En 2007 elle réalise un bénéfice opérationnel normalisé de 234 millions d'euros, en hausse de 10 % par rapport à 2006. Avec environ 32.000 ETP (équivalents temps-plein) , la Poste reste le premier employeur en Belgique ... mais pour combien de temps encore ? 4.290 contrats de travail ne sont pas renouvelés entre 2003 et 2005. 1450 ETP sont sacrifiés en 2007. Dans le même temps, la Poste a recours de plus en plus au travail intérimaire avec par exemple plus d'un million d'heures de travail en 2005 (progression de 116% par rapport à 2004) La Fermeture de 277 bureaux de poste en 2007 et 200 bureaux en 2008. Suppression de plus de 2500 boîtes à lettres jugées non rentables depuis 2003. Pourtant, une enquête Eurostat pointait déjà en 2007 le manque de bureaux en Belgique. !

La compétition dans un marché libre est le vrai problème . Les Sociétés privés ne veulent pas prendre en charge les frais de sécurité sociale ni de l'environnement par peur de augmentations de prix. Cette stratégie mène à une catastrophe humaine et écologique mondiale. C'est un cercle visieux que nous cherchons à briser. Privatiser une entreprise publique telle La Poste, la SNCB ou une banque (Crédit Communal, CGER) a des répercussions sur les conditions de travail, la politique de mobilité, le bien-être des travailleurs, la démocratie et aussi au niveau idéologique. Salaire 2007 du directeur de la poste : entre 630.000 et 830.000 €. Bron: Comité van de post

- ▶ P.1 À 2 REGARDEZ ■ DES DOCUMENTAIRES SENCURES MONSANTO A YOUTUBE
- ▶ P.2 Google Bilderberg, CFR, Table Ronde Tavistock.



Cap; pour une autre analyse des nouvelles. Infantilisation et illusion du libre choix : 6 investisseurs dominent la presse mondiale .

L'édito Silence sur condamnation de Carrefour

Secodip Disparition de l'information

Comme les élections, les journaux télévisés continuent d'exister, mais ils ont été vidés de leur contenu. Un journal télévisé contient 2 à 3 minutes d'information véritable. Le reste sont des sujets "magazine", de reportages anecdotiques.

La décision du tribunal de police de Lyon dans le conflit qui oppose deux magasins Carrefour à ses employés est ainsi passée inaperçue vendredi dernier.(26/10/08) Deux hypermarchés Carrefour du Rhône ont été condamnés vendredi par le tribunal de police de Lyon à plus d'un million d'euros pour non-respect du Smic. La justice a ainsi mis fin à une pratique courante dans la grande

distribution: sous le prétexte d'intégrer le temps de pause au temps de travail effectif, le salaire minimum était réduit. La CGT veut aller plus loin en assignant la société aux prud'hommes. Carrefour, n°2 mondial de la distribution derrière Wal-Mart, doit faire face à la colère des syndicats. Pourtant elle risque de faire bouler de neige. Les deux hypermarchés d'Ecully et de Givors, ont été condamnés à 1,287 million d'euros

d'amende. Ainsi 3000 euros vont être versé à chacun des 429 employés des deux sites, qui avaient été payés en dessous du Smic entre 2004 et 2006. 90 % du marché alimentaire français sont entre les mains de cinq centrales d'achat : Carrefour détient 26,2 % ; Lucie, centrale à Leclerc et à Système U, 23,8 % ; Opéra, la centrale à Casino, Cora, Franprix, Leader Price et Monoprix-Prisunic, 15,7 % ; Intermarché 14,4 % et Auchan 12,9 %. Source : référence Sécodip, 2001.

Concentration du pouvoir.

Nous constatons impuissant, : « Les rapports entre les producteurs de biens de consommation [70 000 entreprises, 400 000 agriculteurs] et les 60 millions de consommateurs sont analogues au passage dans le goulot d'étranglement d'un sablier. Au point d'étranglement, cinq groupements de distributeurs contrôlent la vente de plus de 90 % des produits de grande consommation (8). » Certains fournisseurs sont seulement référencés par une ou deux centrales d'achat, ce qui aggrave encore leur situation de dépendance . Source: Attac France



Nouvelle strategie de lutte?

Le Bus de solidarité au piquet de grève chez Eandis en octobre 08 devait être enlevé à minuit sous menace d'huisiers. Dernièrement il y a eu des grèves dans les entreprises qui sont à chaque fois présenté en justice par les patrons. Les juges, sans écouter les travailleurs, décident d'envoyer des huisiers avec des sommes de 1000 euros d'indemnités à l'heure à payer par les grévistes. Cette stratégie d'intimidation est classique depuis quelques années et pourtant contestés par trois arrêtés de cours de justice. Le droit de grève étant sérieusement mis en péril, les syndicats pourraient développer d'autres stratégies de lutte sociale, en collaborant avec les clients ou les voyageurs... ne plus les faire payer.. ou aller en justice V.J./Site Cap

Licenciements rue de la loi?

Au nom du "socialisme" certaines personnalités donnent leur caution morale à des système immoraux. Faut-il continuer à se laisser conduire à l'abattoir par nos élus sans les dénoncer parce qu'ils sont socialistes? Que Mr. Reynders privatise , il a été élu dans ce but, mais qu'Elio le fasse, comme l'a fait Jospin en France, c'est inadmissible car il trahit ses électeurs. Que nos élus votent oui au traité de l'Europe sans l'avoir lu (à l'exception d'un ou deux) alors que ce traité est anti-social, neo libéral, qui impose les privatisations et qu'Elio était contre une consultation populaire est immoral et vaudrait un C4 dans le privé mais une promotion dans une carrière politique. R.B.A. © Reutels.

De 200 supermarchés à plus de 5 000

La grande distribution est née en France dans les années 50. En 1949, M. Edouard Leclerc ouvre son premier libre-service à Landerneau, petite bourgade de la Bretagne profonde. L'épicerie familiale ne s'étend que sur 50 mètres carrés et, pour la première fois, le client se sert lui-même. Les vitres du magasin ont été teintées afin que les passants ne puissent reconnaître les visages de ces consommateurs venus « acheter pauvre » et bénéficier de remises de 20 % à 70 % sur des produits de consommation courante. Aux Etats-Unis, à la même époque, l'automobile se démocratise. Le commerce s'effectue en libre-service dans des hangars à la périphérie des villes. Les acheteurs ont à leur disposition de grands chariots, de vastes parkings, et même des pompes à essence. Des Français s'emparent de l'idée en y ajoutant le fameux concept du « tout sous un même toit » : des produits frais à l'électroménager. En 1963, en banlieue parisienne, est inauguré l'hypermarché Carrefour, première véritable « grande surface » qui, quelques années plus tard, deviendra le plus important distributeur européen, et le numéro deux mondial.



Deux poids Deux mesures juridiques

L'enquête pour fraude chez Beaulieu a commencé en 1990. En 2008 il n'a pas encore été décidé que le dossier devait être transmis aux magistrats. Le dossier demeure à la Chambre du conseil de Bruxelles où un nouveau président a entretemps été nommé. L'année dernière et pour cette même affaire, la Cour européenne a condamné l'Etat Belge pour cause de dépassement du délai raisonnable. On ne doit pas attendre de décision avant le milieu de l'année 2009. (belga/sam) 27/10/08 23u59

▶ P.2 INFORMATIONS ATTAC ■

- Google the corporation
- Google ATTAC France et
- Google grande distribution
- Google notremotadire.be
- Google democratie.nu
- Google autrepolitique.be
- Google indymedia.be
- The revolution will not be televised



Pour location de matériel et Organisations de fêtes magiques Al Mara vzw www.artimara.com advertentie



Le terme « Grand Bazar » GB vient de l'Orient magique comme le crocus, dont on fait le safran. Même nos chiffres sont arabes. P.1

▶ Petition syndicale avec 80 000 signatures

Les syndicats défendent le droit à la grève et ramassent 80 000 signatures, dépassant de loin le seuil pour exiger un referendum provinciale. Comment évoluer vers un cadre législatif permettant l'exécution de la volonté populaire ? V.J.

Eind Redactie: Valentine Julien Redactieleden: Serge Katz Frans Leen Natan Hertogen info@onzezeg.be

